

FF 2018 www.droitfederal.admin.ch La version électronique signée fait foi



Contrat d'affiliation du 21 novembre 2007 à la Caisse de prévoyance de l'IPI¹

Modification du 8 août 2018 Approuvée par le Conseil fédéral le 30 novembre 2018 Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019

2018-3827 7677

FF 2008 5459, 2010 8360. Le contrat d'affiliation et ses annexes (Règlement de prévoyance, SLA prestations, Règlement de liquidation partielle) peuvent être obtenus auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch. Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le RO (RO 2012 881) et dans le RS 172.220.143.2.